

Le Président du Groupe belge, M. Samuel Cogolati, participera à l'enquête sur les violations des droits de l'homme des parlementaires dans le monde entier

Lors de la 142ème Assemblée, M. Samuel Cogolati (Ecolo-Groen), député et Président du Groupe belge de l'UIP, a été élu membre du Comité des droits de l'homme des parlementaires.

Chaque année, des parlementaires du monde entier sont confrontés à de la violence, à des mauvais traitements, voire sont tués. Le Comité veut les protéger et les défendre. Il est le seul organe qui a le mandat de le faire et a fait ses preuves en matière d'assistance concrète aux parlementaires qui sont victimes de violences.

Les accusations vont de la violation de l'immunité et de l'intimidation à la détention arbitraire, l'exclusion de la vie publique, l'enlèvement, la torture et même le meurtre.

Les membres du Comité persèverent jusqu'à ce qu'une solution satisfaisante soit trouvée. Ils assurent actuellement le suivi de plus de 550 cas. Ils sont 140 au Venezuela, 98 au Yémen, 66 en Turquie, 57 au Cambodge, 50 au Myanmar, 40 en Corée du Nord, 26 en Israël, 22 en Colombie, 14 en Côte d'Ivoire, 13 en Palestine, 11 en Érythrée et 6 en Équateur. Par ailleurs, 20 pays comptent encore 5 cas ou moins. Une [carte interactive](#) avec les chiffres par pays et les liens vers toutes les [décisions](#) est disponible sur le site de l'UIP.

Le Comité se réunit trois fois par an pour examiner les cas en cours ainsi que les nouvelles plaintes dont il est saisi. Il organise des auditions, envoie des missions et participe aux procès en qualité d'observateur pour trouver des solutions et obtenir réparation. Lors des assemblées de l'UIP, le Conseil directeur discute des décisions du Comité afin que tous les membres puissent contribuer au travail du Comité.

Le Comité est composé de dix parlementaires du monde entier. Ils siègent plutôt à titre individuel et non en tant que représentant d'un pays et sont élus sur la base de leurs compétences et de leur engagement en faveur des droits de l'homme. Pour la première fois en dix ans, un député belge, M. Cogolati, fait partie de cet important comité.

[Plus d'informations sur le CMP](#)